

Groupe « Unis pour Joinville-le-Pont »

Question diverse pour le Conseil Municipal du 14/10/2014

Monsieur le Maire,

Les questions d'urbanisme sont parmi les principaux sujets à traiter par notre Conseil Municipal, ne serait-ce que par leur impact sur le budget communal. Nous avons ce mardi soir, de nouveau, à traiter plusieurs points relatifs à la ZAC des « Hauts de Joinville ». Des projets mal définis viennent aussi d'être annoncés sur l'avenue Gallieni.

En revanche, depuis votre réélection en mars dernier, jamais le devenir de l'ancienne manufacture des lunettes Cartier, sur le secteur dit « Essilor » n'a été discuté par notre instance délibérative. Les annonces effectuées oralement par tel ou tel élu et les articles dans la presse ne sauraient remplacer le débat au Conseil Municipal, et les habitants du quartier concerné, entre la vieille rue de Paris et le boulevard du Maréchal Leclerc, s'inquiètent de plus en plus pour leur avenir.

C'est pourquoi notre Groupe vous demande de faire le point sur l'avancement des réflexions sur cette zone. Où en est la promesse de vente entre le propriétaire du terrain, Essilor, et le promoteur Cogedim ? Porte-t-elle sur la totalité du foncier concerné par l'opération projetée ? Quand les démolitions sont-elles censées commencer ? L'immeuble historique remontant au XVIIème ou au XVIIIème siècle, côté rue de Paris, sera-t-il préservé ? Quand pense-t-on voir les appartements livrés par le promoteur ? Et quelle est la densité envisagée ?

D'autre part, quel outil sera mis en œuvre par la Municipalité pour la préservation des intérêts publics lors de cette opération privée ? La procédure de ZAC est-elle écartée, et, dans ce cas, comment entendez-vous obtenir du promoteur une participation aux équipements publics, dont la nouvelle école maternelle que vous avez promise, qui remplacera l'école maternelle du Centre, vouée à la démolition ? Et quel usage pensez-vous faire du terrain très bien situé sur lequel est implantée l'école maternelle du Centre ?

Enfin, quand pensez-vous que le Conseil Municipal pourrait être invité à prendre position sur ce nouveau projet d'aménagement ?

Je vous remercie pour les réponses que vous voudrez bien nous donner, qui intéresseront de nombreux Joinvillais.

Michel LAVAL
Conseiller municipal
UNIS POUR JOINVILLE-LE-PONT